

«François Zocchetto : " L'aide alimentaire européenne doit être maintenue "»

07/02/2013

François Zocchetto : L'aide alimentaire européenne doit être maintenue

Les chefs d'Etats vont décider, aujourd'hui, de l'avenir de l'aide alimentaire européenne dans le cadre du vote de budget.

Pour François Zocchetto, Sénateur de la Mayenne et Président du groupe UDI-UC au Sénat :

« L'avenir de l'aide alimentaire européenne, qui représente entre 25 % et 50 % des denrées distribuées en France, est, aujourd'hui, entre les mains des dirigeants européens. La disparition du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) est actée depuis deux ans, après un sursis obtenu in extremis par les associations et les élus. Il représente **500 millions d'euros** redistribués chaque année sous forme de denrées alimentaires à près de **18 millions d'Européens**. Ce programme devrait renaître sous une autre forme dès 2014. Mais avec un budget revu à la baisse.

Dans un contexte de crise, et tout en reconnaissant l'importance d'une gestion budgétaire rigoureuse, l'Union Européenne se doit de faire preuve d'une solidarité sans faille, solidarité entre pays mais également envers l'ensemble de ses concitoyens et plus particulièrement les plus fragiles. **La solidarité est la première valeur fondatrice de l'Union Européenne, elle ne peut la renier sans se renier elle-même**. Je soutiens pleinement le monde associatif (notamment, en France, les banques alimentaires de la Croix Rouge française, des Restos du Coeur et bien sûr du Secours populaire) dans son appel au maintien de l'aide alimentaire européenne.

Au-delà du besoin vital de nourrir sa famille, l'aide alimentaire est la première main tendue vers les plus fragiles. C'est un premier contact qui permet aux associations, dont je salue le travail réalisé au quotidien, d'accompagner et de conseiller les plus démunis afin qu'ils puissent devenir acteur de leur vie, et agir à leur tour pour eux même et pour autrui. »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)